

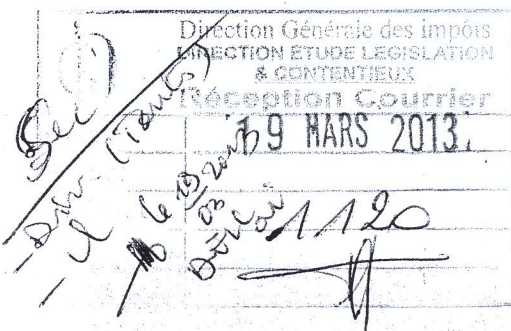
ETUDE

Kinshasa, le



Le Directeur Général

N.I.: A0707219F



DIFFUSION :

DGA (Tous)

Directeurs
Centraux
(Tous)

DGE

Directeurs
Urbain et
Provinciaux
(Tous)

Affichage

NOTE DE SERVICE N° 01/ 0058 /DGI/DG/CR/GM/2013

Concerne : Mise en service du modèle de bordereau de versement d'acompte dû par les Petites Entreprises

Les Services voudront bien trouver, en annexe, pour information, dispositions et large diffusion, le modèle de bordereau de versement d'acompte à charge des Petites Entreprises, défini en exécution de l'article 7 de l'Ordonnance-loi n° 13/006 du 23 février 2013 portant régime fiscal applicable aux Entreprises de petite taille en matière d'impôt sur les bénéfices et profits.

Il est rappelé que ce bordereau sert au versement de l'acompte représentant 60% de l'impôt sur les bénéfices et profits dû par les contribuables dont le chiffre d'affaires annuel se situe entre 10.000.000,00 et 80.000.000,00 de Francs congolais. Pour l'exercice fiscal 2013, l'échéance de versement de cet acompte est exceptionnellement fixée au 31 mars 2013.

Les Directeurs Urbain et Provinciaux des Impôts sont instruits de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour assurer une large diffusion de la présente auprès de leurs Services respectifs et des contribuables concernés.

Fait à Kinshasa, le 16 MARS 2013.

Dieudonné LOKADI MOGA



SERVICE (1) :

Numéro de dépôt :

**BORDEREAU DE VERSEMENT D'ACOMPTÉ
DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES ET PROFITS
A CHARGE DES PETITES ENTREPRISES**

Echéance d'acompte (2) / /

I. IDENTIFICATION DU REDEVABLE (3)

Nom ou Raison sociale :	Numéro Impôt								
	Numéro Id. Nat.								
Adresse physique :	Adresse Postale :								
Sigle :	N° Téléphone :								
	Fax :								
	E-mail :								

II. NATURE D'ACTIVITES (4)

Nature d'activités	Ventes	Prestation de services	Cumul
Chiffre d'affaires			

III. CALCUL DE L'IMPOT (5)

Nature d'activités	Chiffre d'affaires (a)	Taux (b)	Impôt dû $c = (a) * (b)$	Acompte à payer $d = (c * 60 \%)$
Ventes		1 %		
Prestation de services		2 %		
Ventes et services exercées conjointement				
• si ventes prépondérantes		1 %		
• si prestation de services prépondérante		2 %		

IV. MODE DE PAIEMENT (6)

Espèces		Chèque certifié		Virement	
MONTANT PAYE					
Fait à le / / Sceau de l'entreprise Nom et qualité du signataire Signature					

V. RESERVE A L'ADMINISTRATION (7)

N° de la Quittance	Date de la Quittance	Cachet de l'Administration

NOTICE

- Lire attentivement les précisions ci-dessous avant de remplir la déclaration. En cas d'hésitation, se référer au service de la DGI du lieu de souscription.
- Remplir correctement en majuscule toutes les cases.
- En cas de rature ou de surcharge, la déclaration ne sera pas acceptée.

(1) Mentionner le service gestionnaire (service où le bordereau est déposé)

(2) Mentionner la période pour laquelle le paiement de l'acompte est effectué

(3) Identification du redevable : indiquer toutes les coordonnées du redevable en remplissant chaque case

(4) Nature d'activité : mentionner le chiffre d'affaires réalisé dans la case située en dessous de l'activité exercée

(5) Calcul de l'impôt : mentionner le chiffre d'affaires correspondant à la(les) activité(s) exercée(s), l'impôt à payer et l'acompte y correspondant

(5) Mode de paiement

- Cocher la case à côté du mode de paiement utilisé et compléter le montant payé dans la case correspondante ;
- Apposer impérativement le sceau de l'entreprise et indiquer le nom, la qualité et la signature du responsable.

(6) Ne rien inscrire dans les cases réservées à l'Administration.